

*Question présentée par la députée :
Mme Christina Meissner*

Date de dépôt : 5 février 2013

Question écrite urgente

CEVA : vers un dépassement de l'enveloppe budgétaire ?

Le réseau ferroviaire suisse est électrifié à 15 000 volts, alors que celui de nos voisins français est électrifié à 25 000 volts. En 2008, suite à une interpellation d'un député de Haute-Savoie, le secrétaire d'Etat français de l'époque chargé de l'aménagement du territoire avait répondu que la solution privilégiée consisterait à électrifier la ligne du CEVA en courant suisse sur la totalité du parcours et à créer des voies commutables entre courant suisse et courant français en gare d'Annemasse.

Aujourd'hui, nous apprenons qu'une nouvelle convention entre la Suisse et la France a été signée. L'Office fédéral des transports précise dans son communiqué qu'« après la consultation inter-services en France et le feu vert du Conseil fédéral en Suisse, la Convention pourra être signée par la conseillère fédérale en charge des transports Doris Leuthard et par son homologue français. Sa ratification par les Parlements nationaux respectifs interviendra ensuite ».

Le texte porte notamment sur la question de l'infrastructure et de la signalisation. Il résulte de la convention que les trains rouleront en courant suisse jusqu'à la gare d'Annemasse.

S'agissant des coûts de cette opération, la Suisse paierait la somme de 15,7 millions d'euros même si l'infrastructure se situe en France. Enfin, bien que la question des différences de voltage soit connue depuis toujours, le coût de cette infrastructure n'a jamais été intégré dans le coût global initial du projet CEVA.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Qui d'entre la Confédération et le canton de Genève financera les 15,7 millions d'euros de cette infrastructure ?*
- 2) *Pourquoi les dépenses résultant des différences de voltage des deux réseaux ferrés n'ont-elles pas été intégrées aux coûts initiaux du CEVA ?*
- 3) *L'enveloppe budgétaire du CEVA sera-t-elle respectée ?*